



Inauguration des 11 nouveaux points numériques du réseau médiathèques du Grand Châtelleraut Mardi 26 mars 2019 à 17 heures

Poitiers le 25 mars 2019

Dans le cadre de l'accompagnement numérique de la population, l'État soutient la création de points numériques, en partenariat avec les collectivités territoriales. Ce service permet d'accompagner dans leurs démarches en ligne, les citoyens au plus proche de chez eux.

Ces points numériques peuvent être installés dans des locaux aussi différents que des mairies, des agences postales communales, les maisons de services aux publics (MSAP) ou pour le cas présent, dans une médiathèque.

Un soutien financier de l'État peut également être mobilisé pour cette installation.

Sur l'arrondissement de Châtelleraut, la sous-préfecture accompagne les collectivités dans l'installation de ces points numériques :

- par la formation du personnel sur les sites du ministère de l'intérieur pour la réalisation des certificats d'immatriculation des véhicules (CIV), permis de conduire et pré-demande de carte nationale d'identité (CNI).
- par la mise à disposition d'une hotline pour les agents des collectivités référents.

L'agglomération du Grand Châtelleraut a souhaité s'engager dans ce projet en proposant l'installation de points numériques dans son réseau de médiathèques.

Dans ce cadre, l'inauguration de l'ouverture de 11 points numériques aura lieu :

le mardi 26 mars 2019 à 17 heures à la médiathèque du centre-ville de Châtelleraut,

par M. Jocelyn SNOECK, sous-préfet de Châtelleraut et M. Jean-Pierre ABELIN, président du Grand Châtelleraut.

La presse est cordialement conviée.

Contact presse

Valérie COURRECH – Responsable du Service de Communication Interministérielle – Préfecture de la Vienne –
valerie.courrech@vienne.gouv.fr – 06.15.56.12.84